

Bazoches sur Guyonne

Journal municipal - Année 2010

Sommaire







BAZOCHES SUR GUYONNE
Journal Municipal 2010

Responsable de la publication : Philippe Bignault

Conception : Sophie Molin

Rédaction : Philippe Bignault, Sophie Molin, Dominique Nicco, Jean Ducrocq, François Abélanet, Isabelle Riollot

Photos : Marie-Christine Ducrocq, Sophie Molin, Dominique Nicco, Yasmine Lepêcheur, Yann Guillard

Maquette-Impression : Primset Impressions

Le Mot du Maire



Chères Bazochéenes, chers Bazochéens,

Les changements qui se dessinent à tous les niveaux dans les mois à venir, me font penser que nous sommes à la croisée des chemins.

En effet que ce soit : Sur le plan mondial, avec le récent sommet de Copenhague, où la majorité des dirigeants a pris conscience de la nécessité de modifier les comportements, ce qui l'entraînera certainement à court ou moyen terme à prendre des décisions concrètes et chiffrées en faveur de la planète.

Sur le plan national, où les réformes en cours, telle celle sur la taxe professionnelle qui, bien que remplacée par un autre impôt, interroge voire inquiète les collectivités : la future compensation restant encore vague…

Même inquiétude sur la réforme de l'organisation territoriale, en particulier la modification des interactions commune-intercommunalité et département-région, avec des conséquences qui restent à évaluer sur l'efficacité et la proximité de la future organisation.

Ou sur le plan communal, où nous devrons nous déterminer sur des projets forts : Notre entrée dans le Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse, le projet de circulations douces, le projet d'école élémentaire intercommunale et peut-être encore sur l'intercommunalité pour cette fois y élaborer un réel projet de territoire.

Tous ces sujets ne seront pas sans conséquence sur notre avenir. Autant de chemins à tracer avant que ces changements ne soient réalité, avec pour enjeu majeur, la nécessité que le citoyen-contribuable en soit le réel gagnant.

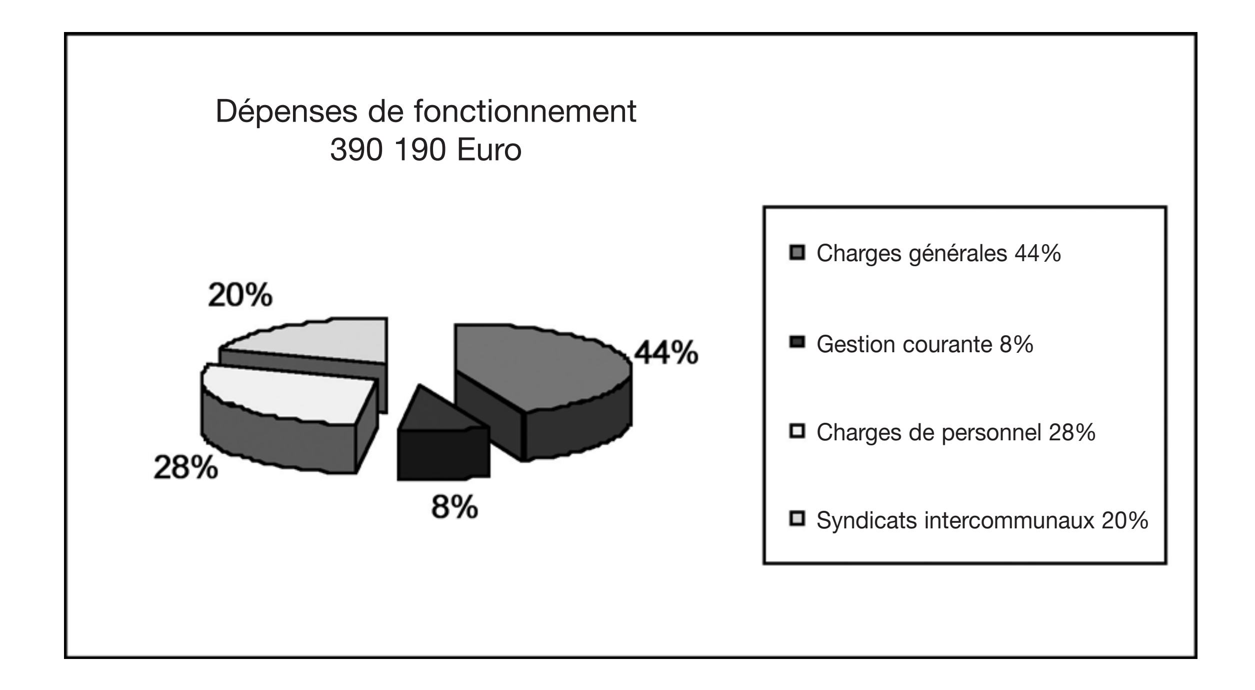
Voilà ce que vos élus auront à cœur de défendre tout au long de cette année 2010, tout en gérant le quotidien de notre village.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.

Philippe Bignault

Bilan de l'année 2009

Le budget de fonctionnement à la fin de l'année 2009 devrait s'établir à 390 190 € (*).
La figure ci-contre représente les grands postes de ces dépenses, en continuité avec celles des années précédentes. Les recettes pour assurer ce fonctionnement mais aussi l'autofinancement des investissements devraient elles s'élever à 460 153 € (*).

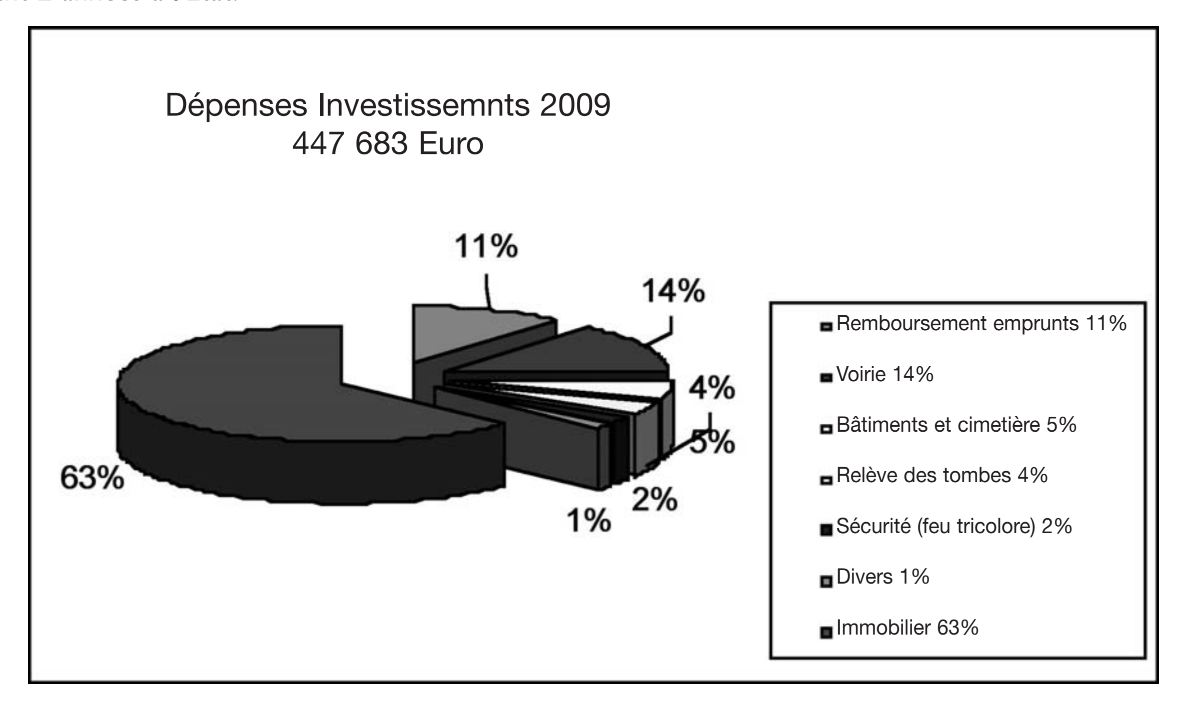


La section d'investissement devrait présenter un déficit de 70 102 € . Ce déficit sera couvert par l'excédent de fonctionnement 2009 (environ 70 000 €) et le report des excédents de 2008 (41 104,59 €), soit un excédent d'environ 111 000 €.

La commune devrait donc démarrer l'année 2010 avec une somme de l'ordre de 41 000 €. La situation est encore meilleure si on y ajoute les recettes d'investissement pas encore perçues et les dépenses approuvées en 2009, mais pas encore réalisées, soit un solde positif de 32 937 €.

Cette situation saine avec un excédent d'environ 74 000 € permet d'envisager, toutes proportions gardées, les défis des années à venir. La principale dépense en sera la construction d'une école.

A cet effet, la commune a acquis en 2009 un terrain après avoir provisionné des sommes pour cet investissement immobilier, le tout pour un montant de 273 897 €. Nous nous sommes aussi dégagés de l'emprunt de trésorerie de 49 500 € lié à l'avance de TVA des investissements que la commune fait durant 2 années à l'Etat.



Les autres investissements réalisés en 2009 sont présentés à la seconde figure. L'entretien de la voirie reste un poste important avec 63 339 €, avec en plus, 8 427 € pour le feu tricolore. L'opération de relèvement des tombes abandonnées a requis 18 668 €.

J. Ducrocq

(*) Au jour où sont écrites ces lignes, l'arrêté comptable n'a pas encore eu lieu et les valeurs définitives peuvent légèrement différer de celles indiquées.

Feu tricolore de l'école

La mise aux normes du feu tricolore de l'école, ainsi que le changement de la lanterne d'éclairage sur la voie publique, ont été réalisés en novembre. Des boîtiers d'appel pour piétons ont été installés en vis-à-vis dans l'axe du passage protégé.
Ces travaux dont le coût total s'est élevé à 10 080,69 € HT ont fait l'objet de demandes de subvention auprès de l'Etat (D.G.E) et du Département. Seule, une subvention partielle a été accordée par le Conseil Général pour un montant de 6 427 €. En revanche, le système de régulation du feu par radar, calé sur la vitesse des véhicules, a été refusé.

D. Nicco

Drainage sur le chemin du Château-Bertin

Des travaux de drainage et de maîtrise des écoulements d'eau de pluie venant de la forêt ont été entrepris en novembre dernier dans le chemin du Château-Bertin (entrée de la résidence du Prieuré) et dans son prolongement sur le GR 11 qui monte vers la forêt. Le but de ces travaux est d'éviter l'entraînement du sable et des cailloux du chemin forestier sur les voies d'accès.
Un caniveau de collecte des eaux a été installé et raccordé par un tuyau de 300 mm au réseau des eaux pluviales situé en bas de pente sur la voie près de la RD 13. Le tapis d'enrobé déjà bien détérioré du fait des écoulements souterrains a été refait entièrement à cette occasion. Le coût de ces travaux s'est élevé à 37 500 € TTC.

D. Nicco

Fenêtres de la **Mairie**

Dans la continuité du changement des fenêtres de la Mairie, une demande de subvention a été sollicitée dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement.
Cette année ce sont six fenêtres et deux portes fenêtres qui ont été remplacées. Le coût des travaux s'est élevé à 11 009,14 € HT dont une subvention de 3 130,56 €.

D. Nicco

Relèvement des tombes au **cimetière**



La première phase du relèvement des tombes abandonnées a eu lieu entre le 15 octobre et le 25 novembre dernier. Au total, 26 tombes ont été relevées et les reliquaires correspondant aux sépultures identifiées ont rejoint l'ossuaire. Un enregistrement des relèvements est assuré en Mairie.
Une deuxième phase est prévue dans le courant du 1er semestre 2010 pour 20 tombes. Le coût de cette opération s'élève à 18 000 € TTC.

D. Nicco

Un haras au cœur de Bazoches

Vous vous demandez peut-être ce qui se construit sur le terrain, jouxtant la RD 13 et faisant l'angle avec la petite route partant vers Mareil… Sur un ensemble de plus de 5 ha, un haras pour chevaux de course a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire. Les voies d'accès et les réseaux sont en cours d'aménagement. L'ensemble sera constitué de quatre bâtiments dont une maison d'habitation.

D. Nicco

Pas à pas, **la Voie Verte** se profile

Le 4 novembre dernier, le cabinet Sécheresse chargé de l'étude de faisabilité, a exposé aux huit communes(*) associées au projet de la voie verte du pays de Montfort la deuxième partie de l'étude sur les bases du tracé arrêté préalablement. Objectifs de cette seconde phase : faire des propositions concrètes d'aménagements avec pré estimation des coûts et définir les modalités légales de mise en œuvre.

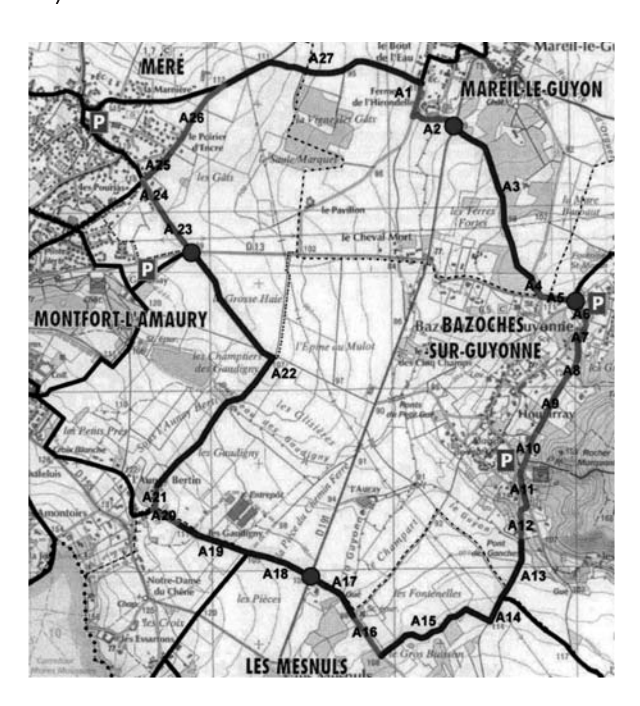
Il a été demandé au cabinet d'étude d'approfondir certains points et plus particulièrement la sécurisation des traversées de routes départementales. De plus, le Conseil général devant voter fin février le nouveau schéma départemental des déplacements doux avec de nouveaux taux de financement, le cabinet était dans l'impossibilité d'estimer les coûts réels. Pour clôturer cette seconde phase, chaque commune doit étudier très précisément les propositions faites sur son territoire et faire ses remarques d'ici fin janvier pour que celle-ci soient intégrées au document final.

Après ce retard, nous pouvons espérer avoir une présentation publique au cours de l'été.

En attendant de voir des vélos sur nos chemins de campagne, rendez-vous cycliste lors du prologue de Paris-Nice à Montfort-l'Amaury le 7 mars ou encore à la fête du vélo le samedi 6 mars prochain.

F. Abélanet

(*) St-Rémy l'Honoré, Les Mesnuls, Montfort-l'Amaury, Mareil-le-Guyon, Méré, Galluis, La Queue-lez-Yvelines et Bazoches-sur-Guyonne.



Nouvelle école : un projet en **intercommunalité**

Notre commune a signé en avril dernier l'achat de 5600 m^2 de terrain (à proximité de l'école actuelle) afin de faire construire la future école primaire en intercommunalité avec Mareil-le-Guyon. Le coût de cette acquisition foncière a été supporté entièrement en auto financement par Bazoches pour un montant total de 273 897 €.

Une équipe composée d'élus de Bazoches et de Mareil constituera le comité de pilotage du projet sous la conduite des Maires.

Nous aurons l'occasion de vous informer au fil de nos parutions, sur notre site Internet ou encore par abonnement à notre lettre d'information électronique (accès sur le site de la Mairie).

D. Nicco



Le Moulin de Cinq Champs, une **réserve écologique**

Pour le situer géographiquement, le Moulin de Cinq Champs est une zone boisée en bordure de la route départementale 191, sur la gauche après Cheval Mort en direction des Mesnuls, un peu avant le garage Renault. Cette zone, classée N ou "naturelle" et donc non constructible, a fait l'objet d'un classement en réserve foncière dans notre Plan Local d'Urbanisme. Une réserve foncière pour quoi faire ?

Cette zone, relativement importante de plus de 4 ha sur laquelle deux bras de rivière se rejoignent, est en partie inexploitée. Elle appartient à un propriétaire privé, auquel nous avons fait une proposition d'achat afin de maintenir une réserve écologique communale à cet endroit. A la demande de la Mairie, une autorisation du propriétaire nous a été accordée pour un an afin de pouvoir établir un inventaire écologique du milieu. Cet inventaire, qui sera réalisé par des services compétents, est d'autant plus intéressant que la zone est restée vierge depuis plusieurs dizaines d'années. A l'issue de cette période d'analyse, un rapport nous sera remis. Espérons que d'ici là nous ayons pu acquérir ces parcelles. Affaire à suivre…

D. Nicco



Intoxication au monoxyde de carbone :

Le monoxyde de carbone est un **gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant… et mortel**. Il est responsable d'une centaine de décès chaque année.

Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure. La grande majorité des intoxications se produit à l'intérieur de l'habitat.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde… les bons gestes aussi :

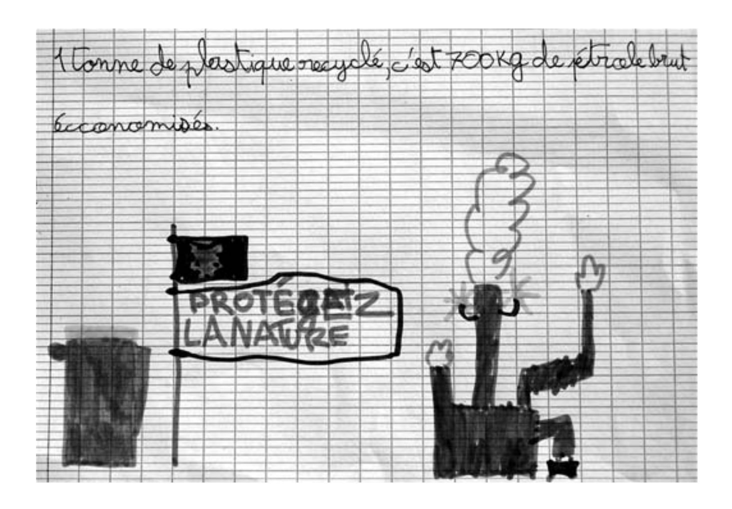
- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver votre installation de chauffage
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion
- Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement.

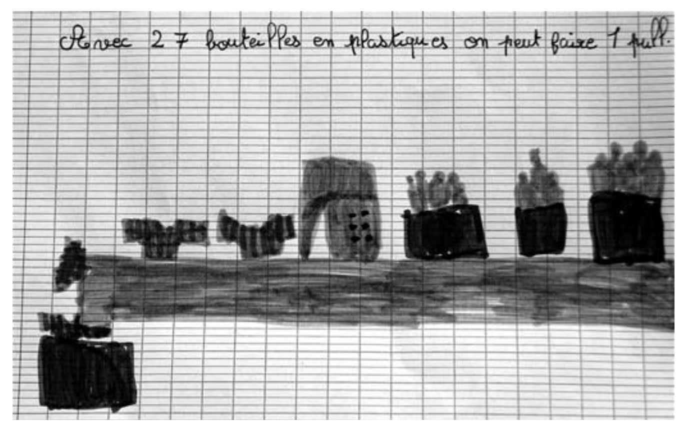
Informations complètes sur www.inpes.sante.fr

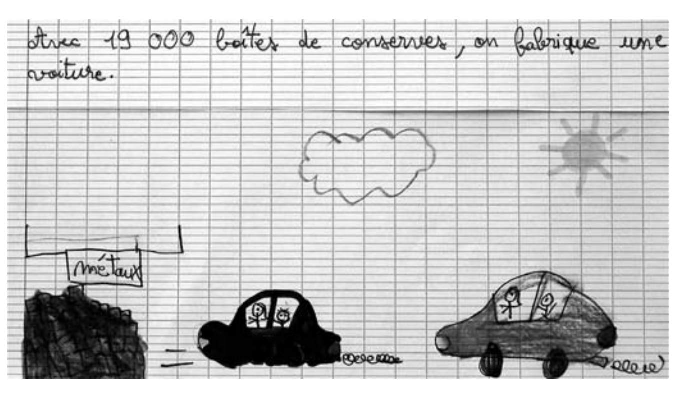
P. Bignault

Collecte et incinération
des déchets

Pour rappel, le SIEED est la structure intercommunale en charge de la collecte des déchets et le SIDOMPE en charge de leur incinération. Une première bonne nouvelle : l'ensemble des communes avec lesquelles nous partageons l'incinérateur appliquent désormais le tri sélectif (ce qui n'était pas le cas pour toutes préalablement).







Travail sur le recyclage des déchets par les CM1

A partir de janvier 2010, le tri sélectif se simplifie pour Bazoches. Nous passerons du tri-flux (ordures ménagères + emballages + journaux en apport volontaire) au bi-flux : papiers et journaux joints aux emballages. Seul le verre restera en apport volontaire.

Petit revers de la médaille : pour ne pas augmenter les redevances, la collecte des encombrants deviendra semestrielle. Les déchèteries voient ainsi leur rôle s'accroître. Les points d'apport des déchets médicaux se mettent progressivement en place.

L'usine d'incinération de Thiverval-Grignon respecte bien les normes françaises et européennes les plus drastiques de France et de l'UE. Quelle progression en 10 ans ! Actuellement un feu de forêt génère en quelques heures plus de dioxine que tous les incinérateurs de France réunis en 1 an.

De plus, cette usine récupère l'énergie d'incinération pour produire de l'électricité, revendue à EDF, et de la vapeur qui chauffe l'hôpital et les HLM de Plaisir. Actuellement, un mode de stockage est à l'étude qui permettrait de brûler plus en hiver et moins en été. Les reventes d'électricité au moment propice rapporteront plus et couvriront cet investissement supplémentaire. Mais quatre ans au moins seront encore nécessaires pour obtenir l'approbation administrative. Par ailleurs, le SIEED étudie actuellement la mise en place de colonnes enterrées ou semi enterrées sur la base d'un apport volontaire des particuliers.

De notre côté, nous pouvons contribuer au développement durable en améliorant la qualité de notre propre tri sélectif : seuls 30 % des matériaux, trop souvent mal triés, se révèlent utilisables par les filières de récupération. Vous et moi, entraînons nos amis et voisins pour arriver à 50 % en 2010 !

J. Ducrocq

Le **Parc Naturel Régional** de Chevreuse

L'année 2009 a vu la finalisation de la rédaction du Projet de Charte du Parc Naturel de Chevreuse. Celle-ci affirme le double but de préserver le patrimoine et la nature et d'assurer l'offre de logements en Ile-de-France. Les élus locaux ont obtenu de limiter le développement démographique à une croissance endogène de 0,55 % par an hors des zones concernées par le projet d'intérêt national, telle l'OIN de Saclay à Gif-sur-Yvette et sur le plateau avoisinant.
L'autre fait majeur est de fixer le périmètre à 62 communes. En effet, 14 communes devaient rejoindre le périmètre initial fixé par la région à 76 communes. Parmi nos voisins, étaient concernées les communes de Neauphle-le-Château, Neauphle-le-Vieux, Vicq, Auteuil- le-Roi, Saulx-Marchais et Saint Germain-de-la-Grange. Elles devront attendre 10 ans, la prochaine révision du Parc, pour éventuellement intégrer le Parc Naturel.
Sur notre commune, le Plan du Parc se confond avec celui du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à quelques restrictions mineures, notamment sur le secteur de La Pinsonnière.

Dans sa forme, le Plan du Parc devra encore évoluer avant l'Enquête Publique et le choix pour les communes concernées d'adhérer ou non au Parc. En effet, il préconise les zones constructibles alors que le rôle d'un Parc Naturel est de désigner les zones naturelles et agricoles à protéger. Ce travail complémentaire ne devrait pas modifier le planning repris ci-contre, d'autant que le renouvellement du classement du Parc naturel régional devra être entériné d'ici janvier 2011 sous peine de disparition juridique du Parc existant.

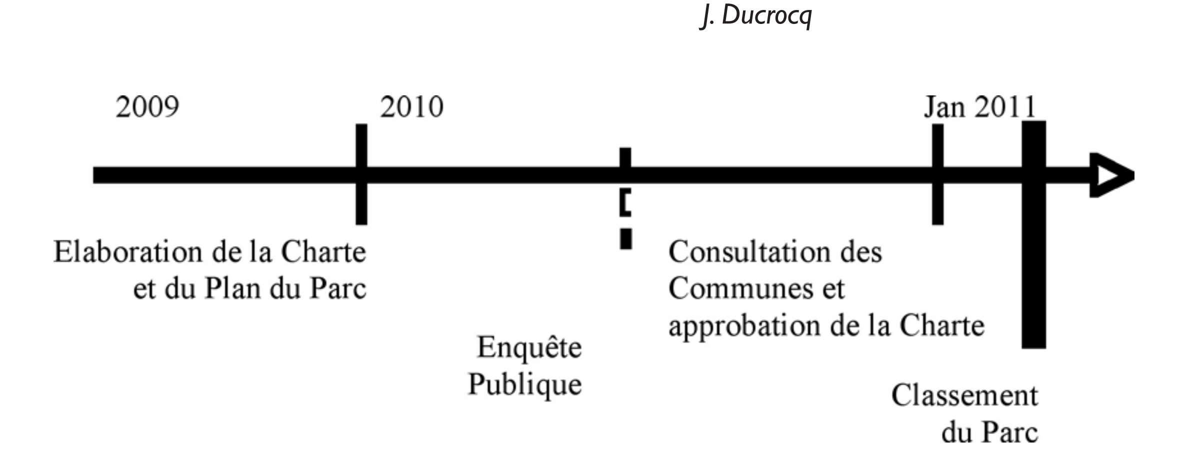
J. Ducrocq

Ecologie et économies

La Région a lancé un programme d'aides financières pour accompagner les Franciliens désireux de s'engager en faveur des énergies renouvelables dans le cadre de la construction neuve et de la rénovation. Des aides forfaitaires sont mises en place sur la main d'œuvre pour l'installation des équipements suivants : Chauffe-eau solaire individuel (800 €), système solaire combiné (1 300 €), capteurs solaires photovoltaïques (1 300 €), pompe à chaleur géothermale sur nappe, capteurs verticaux ou horizontaux (1 300 €).

Informations :
01 53 85 76 52 ou
energie@iledefrance.fr
www.iledefrance.fr/aides/environnement

P. Bignault

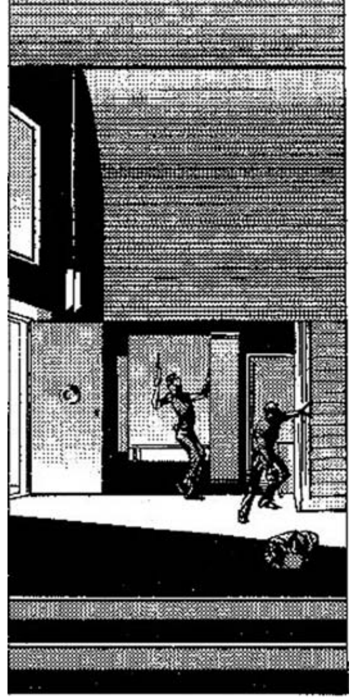


Diabolik de passage à Bazoches

Certains se souviennent peut-être de Diabolik, criminel professionnel et virtuose de la cambriole, héros d'une bande dessinée italienne de Mario Gomboli datant de 1962. L'homme au justaucorps noir est le premier héros des Fumetti Neri, c'est-à-dire des héros criminels en bande dessinée. Il est accompagné dans ses aventures par sa maîtresse Eva Kant et pourchassé par l'inspecteur Ginko.

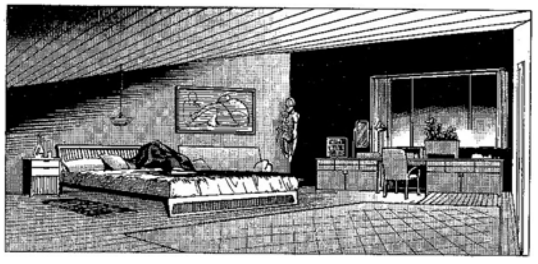
Notre grand reporter François Abélanet a rapporté d'un de ses derniers voyages transalpins, un numéro de cette bande dessinée. Regardez attentivement ces images, à quelques détails près, vous reconnaîtrez aisément une maison de Bazoches sous divers angles.





© *Astorina*





La fête au village

Vous l'aurez remarqué, la fête du village qui s'est déroulée en septembre cette année, a bénéficié d'une nouvelle formule avec la participation de la troupe des Soleils "vétérans" de Plaisir qui nous a régalé de son spectacle "Histoires sans paroles".
Dans le cadre du petit bal "Chez Gisèle", on ne s'ennuie pas : anecdotes, faits divers, rencontres et ruptures… Tout un petit monde qui s'exprime sans parler. Un beau challenge, pour un résultat tout à fait enlevé et divertissant.

S. Molin

Jerzy Buzek à la maison Jean Monnet

Dans la foulée des dernières élections européennes, le village et la maison Jean Monnet ont été honorés de la visite de Monsieur Jerzy Buzek le 5 octobre dernier.
A la suite de l'allemand Hans-Gert Pöttering, l'ancien Premier ministre polonais Jerzy Buzek a été élu au mois de juillet 2009, nouveau Président du Parlement européen pour deux ans et demi.

D. Nicco

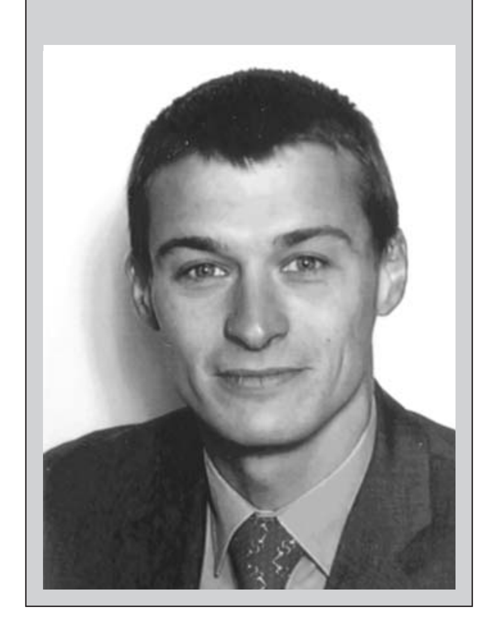
Le déjeuner des Anciens

Comme tous les ans à pareille époque, la Mairie a convié le 28 novembre dernier, nos Anciens à déjeuner au restaurant de la Maison des Bois à Sainte Apolline. Ce fut, cette année encore, l'occasion de rencontrer nos aînés et d'évoquer en leur compagnie toutes sortes de sujets liés à la vie du village présente ou passée dans une atmosphère que seule la Maison des Bois sait mettre en scène.

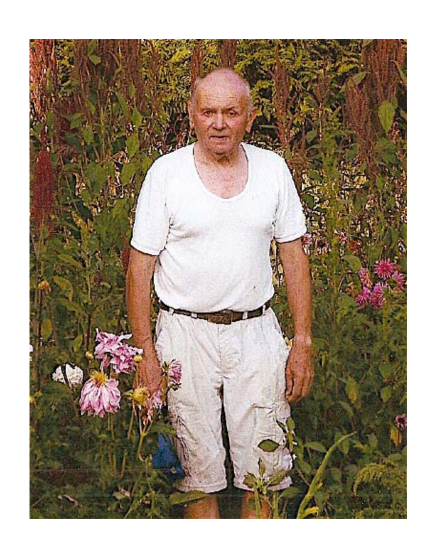
D. Nicco

Denis Roche, ami et conseiller municipal

C'était le 1er juin dernier, notre ami Denis nous quittait brutalement à l'âge de 37 ans.
Denis avait rejoint le Conseil municipal lors des élections de mars 2008 et il participait très activement aux travaux du Conseil et des Syndicats intercommunaux. Très courageux, il avait tenu, depuis son lit d'hôpital, à poursuivre sa collaboration aux activités municipales à l'aide de son ordinateur portable. D'une part, il s'était attaché à remanier le site Internet de la Mairie pour sa rénovation, d'autre part, il avait travaillé jusqu'à la mouture finale au dernier bulletin municipal.
Nous garderons le souvenir, vivace dans nos cœurs, d'un ami dont la gentillesse et le sourire n'avaient d'égal que sa compétence et son esprit d'analyse des situations, même si celles-ci étaient très nouvelles pour lui dans le cadre de ses fonctions de conseiller municipal.



Zoom sur un **Bazochéen**



Devinette *: Qui réalise la composition florale pour les principaux événements festifs de Bazoches, dirigea le club de football de Montfort durant 45 ans et pourrait être élu roi de la courge biscornue ? Le dénominateur commun s'appelle Roland Ranchet, débarqué à Bazoches dans les années 50 à l'âge de 21 ans.*

Adolescent, le jeune Roland habite une petite ferme dans l'Yonne avec ses parents. A l'époque, il gagne sa vie en transportant du bois avec son chariot tiré par une paire de bœufs, pour alimenter une petite scierie fabriquant du bois-gazo, carburant pour les véhicules à gazogène. Engagé dans la Résistance, il collabore avec les FFI. Il est pris en otage par les Allemands qui envahissent et mettent à sac la ferme qu'il occupe avec ses parents. Il y a bien un stock de munitions que Roland a caché sous le foin des b?ufs, mais heureusement pour lui, les Allemands ne le trouvent pas. Après son service militaire, il s'installe à Bazoches. Peu après, il est employé aux Ponts et Chaussées de Rambouillet où il se rend tous les jours à vélo. Simultanément, il commence à travailler pour les jardins de quelques propriétaires du coin. Jean Monnet sera son premier client. Dix ans durant, Roland s'occupera de sa basse-cour : poules, canards, lapins et de son jardin d'agrément. Une partie de la propriété est alors réservée à la culture de blé et avoine pour les animaux. Il plante des arbres, dispose massifs et rosiers. En 1954, il épouse Marcelle qui vient tous les week-ends à Bazoches avec ses patrons parisiens dont le jardin est entretenu par Roland. Sur les conseils de monsieur Bréchot, maire de l'époque, Roland Ranchet monte son entreprise et embauchera jusqu'à dix jardiniers. Durant une quarantaine d'années, il vaque de-ci de-là, de Rambouillet à Paris en passant par la Normandie. Il travaillera notamment chez Louis Carré, Robert Lamoureux, Johnny Halliday, Galabru, Yves Allégret. Et bien sûr, Brigitte Bardot, le recevant très à l'aise en naïade dans sa piscine ou le rabrouant : "*Mais Roland, pourquoi tu m'appelles Madame, j'suis pas mariée, j'suis une demoiselle !*".



Cinquante-cinq ans durant, Roland s'occupe de l'association d'horticulture de Montfort, dont il sera le président pendant vingt ans. A son pedigree, rajoutons la présidence du club bouliste de Montfort durant sept ans et le conseil municipal pendant quarante ans. Chaque année, il prend en mains le méchouis municipal, puis il lance l'idée du repas des anciens et doit même batailler pour l'imposer. Aujourd'hui encore, c'est Roland Ranchet qui décore l'église de Montfort pour la fête des jardiniers de la Saint-Fiacre. Avouez que lorsque vous croisez la camionnette blanche de Roland Ranchet dans les rues de Bazoches, vous n'imaginiez pas un tel cursus…

S. Molin

Très bientôt le réseau !

Une convention de partenariat est en cours de signature entre les 7 communes de Bazoches, Jouars-Pontchartrain, le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Saint-Rémy-l'Honoré, Saint-Germain-de-la-Grange et Villiers-Saint-Frédéric. La commune de Mareil-le-Guyon pourrait également adhérer à ce réseau de coopération impliquant l'ensemble de nos bibliothèques. D'autres communes pourront se joindre par la suite à ce réseau si elles le désirent.

Un Comité de Pilotage a été mis en place, constitué pour chaque commune de deux élus, assistés de la personne responsable de la bibliothèque ou du point lecture. Ce comité se réunira au moins une fois par trimestre. La gestion administrative du Réseau a été confiée à la commune de Méré avec l'accord de l'ensemble des villes concernées. Deux coordinateurs ont été nommés à raison de 7 heures hebdomadaires chacun. Il s'agit d'Elvira Neto, bibliothécaire à Jouars-Pontchartrain et de Laurent Matos, bibliothécaire à Méré, qui sont en fait à l'origine de ce projet.

L'ensemble des bibliothèques et des points lectures sera obligatoirement informatisé. Pour la circulation libre de tous les documents dans l'ensemble du réseau, les bibliothèques seront desservies par une navette tous les mercredi. Une carte de lecteur sera commune à toutes les bibliothèques.
L'inscription pour l'emprunt de livres sera gratuite. Certaines bibliothèques proposeront un service de location de DVD qui, lui, sera payant. La commune de Bazoches réfléchit quant à l'acquisition d'un fonds de DVD.

S. Molin



N'hésitez pas à venir découvrir les dernières nouveautés de votre bibliothèque.

Théâtre à Bazoches, des petits aux grands Alberto

Pour la troisième année consécutive, la compagnie Mascarille poursuit ses cours de théâtre à Bazoches répartis sur trois niveaux. La Mairie de Bazoches-sur-Guyonne accueille avec toujours autant de cordialité les 36 élèves et leur professeur. Grâce aux envies et à l'enthousiasme des "anciens" et des "petits nouveaux", les programmes des spectacles vont encore une fois être variés, divertissants voire très difficiles !

Désireux de se faire plaisir et de faire plaisir à tous les publics, familles et amis, mais aussi tous ceux qui ont envie et besoin de passer un moment de joie et de gentillesse, les Troupes des Alberto se produiront dès le mois de Mai 2010. Vous aurez le plaisir de venir les applaudir à la Mairie de Bazoches le Samedi 19 Juin après-midi.



Récemment, Les Grands Alberto ont rejoué leur spectacle "Juste pour rire" sur des textes de Raymond Devos :

- **le samedi 24 Octobre** : à l'occasion de la Semaine Bleue aux Essarts le Roi
- **le samedi 5 Décembre** : à la maison médicalisée de Clairefontaine en Yvelines
- **le samedi 19 Décembre** : à maison de retraite de la RATP de La Queue-lez-Yvelines, la Maréchalerie.
- **le dimanche 20 Décembre** : à la Queue lez Yvelines, pour le Secours Catholique à la Bonnette.

Les Petits Alberto apprennent à découvrir leur voix, leur souffle, leur articulation, leur corps, et deux notions complexes mais primordiales pour jouer la comédie dans une troupe : la coordination de soi et l'attention à l'autre.

Les Moyens Alberto unissent leur énergie et leur esprit d'équipe en un travail à la fois individuel et commun. L'interprétation des personnages fait appel aux émotions et aux sentiments qu'il faut capter, comprendre puis transmettre.

Les Grands Alberto apportent leur gentillesse et leur désir de s'amuser sérieusement sur des textes réjouissants.

Le Cours de Théâtre de la Compagnie Mascarille vous dit donc à bientôt !

Marie-Sylvia Manuel



Le **chemin des enfants** : on avance, on avance …

Vous avez peut-être surpris tout début juillet une petite troupe occupée à installer des balises en bois sur certaines voies de la commune, ou encore découvert des planchettes de bois peintes de tulipes oranges au fil des rues et des chemins. En effet, à la fin de l'année scolaire, les enfants de l'école ont mis la dernière main au chemin qu'ils avaient créé sous la houlette de Emile Turquety et Michel Charleux, bénévoles de Villiers-le-Mahieu. Tout le monde peut désormais emprunter cet itinéraire de randonnée autour de Bazoches et ses environs, au départ de l'école ou de la maison Jean Monnet. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle boucle !







Atelier jardinage à l'école

Le vendredi matin, nous préparons notre potager : il sera au fond du pré. Nous y planterons des framboisiers, des plantes aromatiques et même un poirier…
Nous avons fabriqué nous même le plan de notre potager.
On a prévu également d'y mettre un épouvantail !
Pour nous aider dans notre projet, nous sommes aidés par des étudiants du C.H.E.P. du Tremblay sur Mauldre.
Vivement notre première récolte !

Les CE1

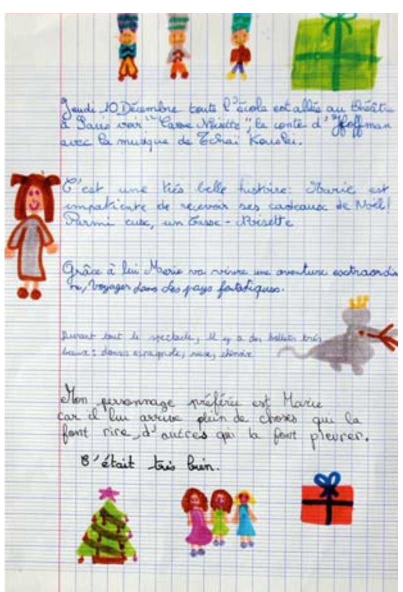


Le **cirque** à Bazoches

Après quelques séances d'entraînement, les enfants de l'école ont offert un spectacle de haut vol le 19 juin sous le chapiteau planté sur le nouveau terrain de la commune.






Jeudi 10 Décembre toute l'école est allée au théâtre à Paris voir "Casse-Noisette", le conte d'Hoffman avec la musique de Tchaïkovski.

C'est une très belle histoire : Marie est impatiente de recevoir ses cadeaux de Noël ! Parmi eux, un Casse-Noisette

Grâce à lui Marie va vivre une aventure extraordinaire, voyager dans des pays fantastiques.

Durant tout le spectacle, il y a des ballets très beaux : danse espagnole, russe, chinoise

Mon personnage préféré est Marie car il lui arrive plein de choses qui la font rire, d'autres qui la font pleurer.

C'était très bien.

Le 10 décembre dernier, l'école s'est rendue à Paris pour voir Casse-Noisette au théâtre de la Porte Saint-Martin.

Prévention routière à l'école

Le lundi 16 Novembre, la gendarmerie est venue pour contrôler nos vélos mais pas que pour ça. Pour savoir si on connaissait les panneaux d'interdictions, de protections, de dangers, etc. Si on connaissait les feux tricolores, comment il faut traverser et de quel côté il faut se mettre. Nous avons fait un exercice de conduite de vélo.
Deux personnes sont venues, elles étaient de la prévention routière et elles nous ont fait faire des exercices sur feuilles.

Les CM2















Cérémonie du 11 novembre

A l'occasion de cette cérémonie, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Lepêcheur, directrice de l'école primaire, accompagnée de quelques-uns de ses élèves.

Le Conseil municipal et quelques Bazochéens fidèles à ce rendez-vous, ont rendu hommage aux enfants de notre village qui sont morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918. A l'issue de la cérémonie, un apéritif fut servi en Mairie.

D. Nicco



Raconte pourquoi le 11 novembre est un jour férié …

On appelle les soldats : "les poilus". Ils ont commencé la guerre en 1914 et l'ont terminé en 1918. Ils dorment dans des tranchées. Les Allemands ont perdu contre les Français.

En 1914, il y avait une guerre. Il y avait les Français contre les Allemands. Les soldats s'appellent les poilus : Ils habitent dans des tranchées. Les Français ont gagné avec les Anglais. Les Allemands ont perdu. Mais malheureusement il y avait des morts.

Le 11 Novembre est un jour férié parce que l'on fête la fin de la première guerre mondiale avec les Français et les Allemands. Et après 5 ans de guerre on a fêté l'armistice.

Il y a eu une guerre dans les tranchées. Ça a commencé en 1914 et ça s'est fini en 1918. C'était entre les Français et les Allemands. Les Allemand ont perdu et les Français ont gagné. Il y a eu plus d'un million de morts. Le 11 Novembre, on fête la fin de la guerre.

Les CE1

Elections à … l'école







Journée à l'Open de France de Golf

Accompagnés par M. Jean-Christophe Hauser et Mme Marielle Gaudas, les enfants qui le désiraient ont pu participer le 3 juillet dernier, au championnat européen de golf, à Saint-Quentin-en-Yvelines et assister de très près, aux performances des meilleurs golfeurs d'Europe continentale.



Elections... à l'horizon

A l'occasion du renouvellement des Conseillers régionaux, les prochaines élections régionales se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars 2010.
Les procurations peuvent être établies durant toute l'année devant le greffier ou le juge du tribunal d'instance, ou encore devant un officier de police judiciaire, mais aucunement en mairie.

Centre de Loisirs

Au cours de l'année 2009, une convention a été signée avec la commune de Saint-Rémy-l'Honoré afin de permettre aux familles de Bazoches de bénéficier de places dans son centre de loisirs. Le prix facturé, à la journée ou à la demi-journée, est établi selon une grille de quotient familial. Ce centre fonctionne le mercredi toute l'année et durant chaque période de vacances scolaires, excepté les trois premières semaines d'août.

ADMR ou Aide à Domicile en Milieu Rural

Ce service se propose de venir en aide aux personnes âgées ou malades : faire le ménage, préparer les repas, effectuer de petits travaux dans la maison ou le jardin.
Prochainement, un service de transport va se mettre en place, afin d'emmener les personnes pour faire leurs courses, aller à la gare ou même les conduire à l'aéroport.

I. Riollot

ADMR
Rue de l'Abbaye- Méré
Tél. 01 34 86 06 54 ou 01 34 86 93 90

Abonnement à la lettre d'information :

Vous avez Internet ? Alors n'hésitez pas à vous abonner à notre lettre d'information. En un clic vous aurez directement les informations importantes en direct dans votre boîte mail. C'est bien sûr gratuit et discret. Votre adresse ne sera pas divulguée et n'apparaîtra pas non plus dans la liste des destinataires des messages.

A consulter en mairie



Nous vous rappelons qu'un certain nombre de textes abordés au cours des Conseils municipaux sont consultables en mairie, notamment les cartes stratégiques du bruit de l'agglomération parisienne, la carte du Parc Naturel de Chevreuse et les aménagements des zones du PLU d'après le PNR, ou encore l'ensemble des comptes-rendus annuels des divers syndicats intercommunaux : Eau, Assainissement, Entretien des rivières, Sécurité Incendie, etc.

Message de votre Assurance Maladie

Des commerciaux se prévalant de l'Assurance Maladie (CPAM) proposent par téléphone une souscription de complémentaire santé. Or, l'Assurance Maladie des Yvelines ne vend aucune assurance complémentaire. A quiconque se présentant comme "agent de l'Assurance Maladie ou Sécurité Sociale" et demandant des informations personnelles, il est recommandé de refuser et de demander une carte professionnelle. En cas de doute, vous pouvez contacter le 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Petit rappel sur les **règles d'urbanisme**

Ces règles ont été écrites pour tous. Certains voudraient pouvoir s'en affranchir en réalisant leurs travaux préalablement à la demande administrative, voire sans elle !
Mettre la commune devant le fait accompli peut quelquefois coûter plus cher que les travaux entrepris, qui seront immanquablement suspendus par un arrêté du Maire.
Attention à bien vous renseigner en Mairie.
Les règles d'urbanisme sont écrites spécifiquement pour notre village dans un document nommé P.L.U. Nous sommes à votre disposition, en Mairie, pour vous aider.

D. Nicco

Stationnement

Vous aurez certainement remarqué qu'un panneau de signalisation indiquant arrêt et stationnement interdits a été mis en place en septembre dernier sur la place de l'église, afin de laisser libre l'accès au Stop tout au long des habitations bordant la place. Faudra-t-il faire de même sur le secteur de Houjarray, où certains n'hésitent pas à stationner leur véhicule sur la voie jusque dans les carrefours ? De telles mesures sont-elles vraiment indispensables pour solliciter de tous sens civique et respect des règles ?

D. Nicco

Cartes Nationales d'Identité :

Désormais, en cas de perte ou de vol de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25 € est nécessaire pour les demandes de renouvellement ou de remplacement.
En revanche, le renouvellement de la carte sur présentation de l'ancienne carte est gratuite, ainsi que la première carte d'identité. Le délai requis est de l'ordre de 4 à 5 semaines, à partir de la date de dépôt du dossier en Mairie.

Passeport biométrique :

Le nouveau passeport est un titre sécurisé comprenant un composant électronique dans lequel sont insérées une photographie numérisée et 5 empreintes digitales.
Tarifs : 88 € pour les adultes majeurs. De 15 ans à 18 ans : 44 € et 19 € pour les moins de 15 ans.
Pour les Yvelines, 33 communes dites "référentes" peuvent vous accueillir, parmi lesquelles : Montfort-l'Amaury, Elancourt, Beynes, Plaisir, Maurepas. La liste complète est éditée sur le site Internet de Bazoches.
Attention : les passeports en cours de validité (moins de 10 ans) restent valables jusqu'à leur terme, il n'y a donc aucune nécessité d'en changer.

Aide au permis de conduire :

Depuis janvier 2009, le Conseil Général des Yvelines subventionne à hauteur de 500 € le coût du permis de conduire pour les jeunes non imposables ou dont les familles ne sont pas imposables, une fois obtenu le code de conduite. Contre cette aide forfaitaire, le jeune s'engage à effectuer une aide forfaitaire de 20 à 40 heures, en participant à des projets citoyens initiés par le Département ou une association agréée.

Pour plus d'informations :
http://www.yvelines2.yvelines.fr/actus/projetsjeunes/permisdeconduire.html
ou Territoire Centre Yvelines à Montfort :
17, pl. Robert Brault - 01 34 57 03 40

Montfort-L'amaury Aquatique Club (M.A.C.)

Activités aquatiques d'éveil, de loisir et sportives.

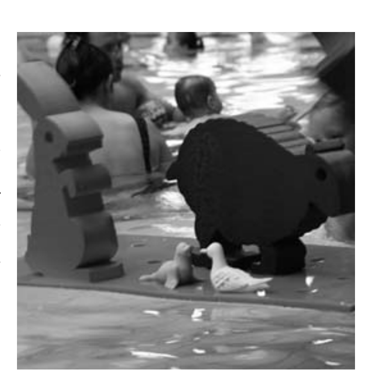
Activités enfants

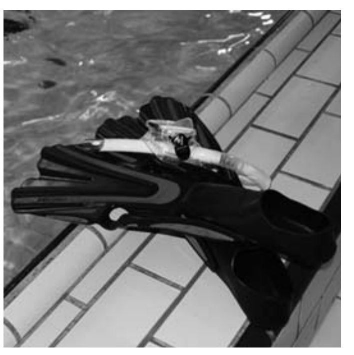


Vous recherchez une activité d'éveil pour votre enfant et souhaitez lui faire découvrir le milieu aquatique.
L'association Montfort Aquatique Club propose des séances adaptées à la progression de votre enfant, le samedi matin à la piscine de Montfort-l'Amaury.

- Bébés dans l'eau (4 mois à 2 ans)
- Jardin Aquatique (2 ans à 4 ans)
- Les Explorateurs (4 ans à 6 ans)

Selon les groupes, il reste quelques places disponibles (inscriptions possibles en cours d'année). Si votre enfant vient d'avoir 4 mois, n'hésitez pas à nous contacter, nous l'accueillerons avec plaisir.





Evénement : Comme chaque année, le club organise une séance toute particulière à l'approche de Noël. Le 12 décembre dernier, le bassin était en fête pour le bonheur des petits comme des plus grands.



Nage avec palmes

Pour les adultes, le M.A.C. propose également des séances de nage avec palmes le lundi soir à 21h. Informations sur notre site Internet.

Inscriptions et informations :
HYPERLINK "mailto:contact@montfortaquatique.fr"
contact@montfortaquatique.fr - 06 28 32 21 16
HYPERLINK "http://www.montfortaquatique.fr" www.montfortaquatique.fr

Maison Louis Carré

Chers habitants de Bazoches,

L'année 2009 a vu de nombreux événements se dérouler à la Maison Louis Carré. Tout d'abord, la projection du film Le renard et l'enfant de Luc Jacquet, en collaboration avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a attiré un public familial qui a pu regarder ce beau film sous les étoiles sur la grande pelouse du jardin. Un moment magique et mémorable.



Durant l'été, nous avons également accueilli plusieurs tournages, notamment celui d'un épisode d'une nouvelle série de France 2, Le chasseur. Les riverains ont également remarqué l'hélicoptère qui filmait la maison du ciel pour une publicité d'une banque en ligne (visible sur http://www.youtube.com/watch). Avec toutes nos excuses pour ceux qui ont pu en être gênés. Certains ont peut-être aussi reconnu la villa dans l'un des habillages pour France 4 (http://www.france4.fr/ bandesannonces). Enfin, le couturier Karl Lagerfeld a passé un dimanche du mois de juillet avec une équipe à photographier son mannequin dans la maison et dans le jardin, reportage paru dans Wallpaper d'octobre.

Les fonds ainsi récoltés servent à l'entretien et aux travaux de la maison. Ceux du raccordement au réseau d'assainissement vont justement débuter pour être achevés pendant la période de fermeture hivernale.

Nous vous rappelons que la maison rouvrira ses portes au public les samedis et dimanches à partir de début mars et que les Bazochéens bénéficient toujours du tarif réduit de 5 € pour une visite guidée par notre équipe sympathique. Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir, nous adressons nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2010 à toutes et à tous.



Asdis Olafsdottir
pour l'Association Alvar Aalto en France



Société de Chasse de Bazoches-sur-Guyonne

La société de chasse de Bazoches-sur-Guyonne est déclarée société de propriétaires fonciers. Elle se compose actuellement de 13 chasseurs dont 3 forment le bureau : le Président, le Trésorier et un membre.

Nous chassons actuellement sur un territoire de 250 hectares environ qui se décompose comme suit : 130 Ha de plaines et 120 Ha de bois. La journée de chasse est le dimanche auquel il faut ajouter 4 jours fériés. Nous pratiquons la chasse au petit gibier et la chasse au gros gibier (cervidés et sangliers). Pour la chasse au gros gibier, nous demandons tous les ans un plan de chasse qui nous est délivré par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.



Cette saison, nous a été attribuée 1 Daguet (c'est un jeune cerf mâle qui a entre 12 et 24 mois et porte 2 pointes seules au plus), 1 JCB (jeune cerf ou biche de l'année) et 2 Chevreuils. 4 bracelets d'identification nous sont remis après ces attributions du plan de chasse par la Fédération départementale (F.I.C.E.V.Y), après acquittement du prix des bracelets et de la taxe associée.

Nous devons impérativement mettre ces bracelets sur le lieu où l'animal a été tué avant même de le déplacer. Le tir de ces cervidés doit être réalisé uniquement à balle, soit de fusil soit de carabine, ainsi que pour les sangliers. Pas de quota pour les sangliers, mais nous devons mettre un bracelet sur chaque animal tué. Celui-ci sert à payer les dégâts du gibier aux cultivateurs. Nous avons en forêt actuellement de très jeunes chevreuils qui ne peuvent se défendre face à des chiens adultes et nous demandons bien amicalement aux promeneurs de tenir leur chien en laisse et de rester sur les chemins. Cette année, il semble que les sangliers soient en baisse sur notre massif. Pour le petit gibier, nous avons eu une agréable surprise avec de belles compagnies de perdrix grises, ainsi q'une importante population de lièvres. Ces 2 espèces sont fermées à la chasse depuis le 29 novembre 2009.

C. Ruelland

ASMB

Quelle joie de constater que notre église Saint-Martin reçoit de plus en plus de célébrations, des mariages, des messes (pendant la saison froide), des baptêmes, des obsèques et une chorale y vient pour ses répétitions. Ceci nous confirme dans la tâche de sauvegarde menée depuis l'année 1990.
Il convient de remercier les municipalités successives qui nous accompagnent depuis l'origine dans nos réalisations et surtout dans la prise en charge des travaux réalisés sur le bâtiment. Tout ceci est très bien ! Mais nous souhaiterions un plus grand nombre d'adhérents, car le poids des ans se fait sentir au sein de notre conseil d'administration, Président inclus, et il serait bien de voir se manifester parmi les Bazochéens et les Bazochéennes "dans la force de l'âge", des candidatures à notre conseil pour assurer notre action dans l'avenir, au son de l'Angélus sonné par la cloche "Marie".
Meilleurs vœux à tous pour l'année nouvelle.

Le Président, Henri Laurent
ASMB - 30 route de Chevreuse

Quiz !

Saint Nicolas ou Saint Eloi ? Saurez-vous les reconnaître ? *Réponse en p. 25*





PROSIBA

Chers habitants de Bazoches,

Les travaux d'une association de défense de l'environnement s'inscrivent dans le long terme. Ils consistent, entre autres, à contester ou à proposer des projets soumis aux instances locales, départementales, régionales et nationales. Les projets d'infrastructures s'étendent sur plusieurs années voire sur des décennies. Or si on ne reste pas vigilant, des décisions néfastes pour notre environnement peuvent voir le jour. Les villages paisibles où il fait bon vivre, où l'on peut se ressourcer après une journée harassante, pourront, si nous n'y prenons garde, s'urbaniser d'une façon sauvage pour la plus grande joie de promoteurs ambitieux.

Nous pouvons, avec votre aide et l'aide des villageois qui nous entourent, peser sur l'avenir de nos paysages franciliens. Il ne s'agit nullement de contester toutes les résolutions des instances qui nous gouvernent, mais de les rendre aussi acceptables que possible, car nous comprenons que la croissance démographique implique une densification de l'habitat.
J'en veux pour preuves, nos actions contre la réalisation du Poste électrique des Yvelines (anciennement. Poste Bagot), qui depuis 1993, se sont avérées, partiellement satisfaisantes. En effet le Poste est enfoui sur une zone d'activité de Méré en fond de cuvette et non plus dans une zone agricole aux vues de toute la plaine. Prévu initialement sur un terrain de 14 hectares non paysagé il a été réduit à 8 hectares incluant des buttes végétales et arborées ; les quatre transformateurs prévus ont été réduits à deux dont un seul est installé actuellement.

De même, le circuit de Formule 1 envisagé à FLINS est abandonné sur mobilisation des collectifs. Imaginez les perturbations qui auraient été créées dans toute notre région.

Alors malgré les tracas administratifs, malgré les embûches de toutes sortes, rien n'entravera notre intention de nous battre contre tous les projets qui pourraient bouleverser notre cadre de vie.
En effet les menaces perdurent, notamment le projet de la "Voie Nouvelle de la Mauldre" qui fait partie d'un projet global de bouclage de la région parisienne nommé "4ème rocade". Cette voie, si elle se réalisait, serait un axe NORD-SUD de grand transit national et européen qui apporterait un trafic gigantesque dans l'ensemble de notre zone.

La protection de la forêt de Rambouillet, la Voie Verte, la surveillance de l'application du PLU, le PNR (parc naturel régional), bref partout où nous trouvons que notre responsabilité de citoyen est de nous exprimer, nous le ferons et agirons dans le sens de l'intérêt général.
Le civisme des adhérents de PROSIBA, leur sens des valeurs communes nous permettent d'exister. Je voudrais les remercier et les inciter à parler à leurs amis, et à leurs voisins, des actions que nous menons pour le bien de tous.

Nous espérons qu'en 2010 d'autres habitants de notre village viendront nous rejoindre pour livrer toutes les batailles qui nous attendent pour préserver notre qualité de vie.

Au nom du conseil d'administration et des adhérents de PROSIBA, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches un joyeux Noël et une bonne et heureuse année

Le Président Harry Kramer
harry.kramer@wanadoo.fr
PROSIBA - 1, chemin de la Guyonne
01 34 86 79 43 - prosiba@wanadoo.fr

Quiz !

Vous aurez bien entendu reconnu saint Eloi à gauche, représenté en évêque et saint Nicolas à droite, avec les trois petits enfants de la légende.

ETAT-CIVIL 2009

NAISSANCES

Armin Régis Ingo **GARNY de la RIVIERE**
Le 4 janvier à Bazoches sur Guyonne (Yvelines)
17, chemin du Rocher Marquant

Noémie Stéphanie **DEBROYE**
Le 22 mars à Versailles (Yvelines)
10, résidence du Prieuré

Augustine Marion Marie **BENOIST**
Le 23 août à Paris 15ème arrondissement
7, chemin de la Pinsonnière

Ambre Geneviève Jeanne **LAURENT**
Le 6 octobre à Versailles (Yvelines)
Chemin du Moulin de Cinq Champs

MARIAGES

Wilfrid Richard François **LEROY**
et Catherine Germaine Véronique **SELVES**
Le 2 mai 2009

Leman Emmanuel **ROBIN**
et Déborah Delphine **BIGNAULT**
Le 4 juillet 2009

Julien Yoan **ANGOT**
et Delphine Christelle **BOISARD**
Le 29 août 2009

Philippe Claude André **THOMERET**
et Caroline Eliane Christiane **CHAMPMARTIN**
Le 9 octobre 2009

Philippe Pascal Laurent **BIGNAULT**
et Patricia Lucienne **MODOLO**
Le 14 novembre 2009

DÉCÈS

Emma Charlotte **GELLY** (née **FOURCADE**)
Le 14 février 2009 à Pluvigner (Morbihan)

Albert **RIVES**
Le 4 avril 2009 à Montfort l'Amaury (Yvelines)

Alain Guy Marcel **MOUTON**
Le 16 mai 2009 à Bazoches sur Guyonne (Yvelines)

Denis Jean-Claude **ROCHE**
Le 1er juin 2009 à Trappes (Yvelines)

Pierre Michel René **GIBOULOT**
Le 4 juin 2009 à Neuilly-sur-Seine

Odette **FLOURY** (née **JUCKER**)
Le 24 juin, à Paris

Téléphones utiles

Urgences

SAMU : 15
Pompiers : 18
Montfort l'Amaury : 01 34 94 23 75
Gendarmerie : 17
Montfort l'Amaury : 01 34 57 04 80
Centre Anti-Poison
01 40 05 48 48

Médical

Médecin de garde
En semaine, la nuit : médecin traitant
Week-end et fête : gendarmerie
CH Versailles MIGNOT-RICHAUD
01 39 63 91 33
CH Rambouillet
01 34 83 78 78
Consultation de dépistage anonyme et gratuit du SIDA et de l'infection VIH

Loisirs

Piscine de Montfort
01 34 86 84 48

Centre de loisirs
01 34 86 14 70

Social

ADMR
1, sente de l'Abbaye 78490 MERE
01 34 86 93 90

Direction de l'Action Sociale Espace Territorial de l'Action Sociale et Médico-Sociale de Montfort l'Amaury
17, place Robert Brault 78490 Montfort l'Amaury
01 34 57 03 40

Association "MA MERE L'OYE"
Crèche/halte garderie
8, chemin du Val 78490 Montfort l'Amaury
01 34 86 93 95 - 01 34 86 08 89

Assistante Sociale polyvalente chargée de l'accompagnement des familles
Permanence : jeudi après midi sur RV de 14h à 17h à la mairie de Jouars-Pontchartrain - 01 34 91 06 85

Ecole

Maternelle intercommunale de Mareil - Bazoches - Le Tremblay
01 34 86 18 57

Maternelle Restaurant - 01 34 86 95 81

Ecole Primaire Bazoches-sur-Guyonne
01 34 86 70 57

Transports

SNCF (Numéros centralisés)
Méré-Montfort – Les Essarts le Roi – La Verrière
St Quentin en Yvelines
Banlieue : 08 91 36 20 20
Grandes Lignes : 08 92 35 35 35

CONNEX
01 34 57 57 57

HOURTOULE
01 30 54 27 72

Cars CHARPENTIER
01 30 46 96 60

Ramassage des déchets

Ordures ménagères (Poubelles vertes)
Mercredi

Emballages ménagers (Poubelles jaunes)
Mercredi

Déchets verts
Lundi du 05/04/2010 au 13/12/2010
Des sacs sont gratuitement mis à votre disposition à la mairie.

Encombrants 2010
Seulement 2 passages sur l'année :
20 mai
1er décembre

Verre

Des containers sont mis à votre disposition :
- Tremblay sur Mauldre
- Place de l'église
- Résidence du Vert Buisson => Verre et Papier
- Méré

les journaux, magazines, prospectus doivent être déposés dans le bac à couvercle jaune à compter du 1er janvier 2010.

Nous vous rappelons qu'afin de protéger l'environnement de chacun, les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage. Les poubelles une fois vidées doivent être rangées dans la journée.

Ouverture des déchèteries

Horaires d'ouverture des déchèteries de Houdan et de Garancières :

Lundi	10h00 - 12h30	13h30 – 17h00
Vendredi	10h00 - 12h30	13h30 – 17h00
Samedi	10h00 - 12h30	13h30 – 17h00
Dimanche	9h00 - 12h30	

Pour accéder à la déchèterie la plus proche de votre domicile, vous devez vous rendre à la mairie de votre commune, munie d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile, où vous seront remis un règlement de fonctionnement et une carte d'accès valable un an.

Où s'adresser	Pièces à fournir		Coût
Carte d'identité nationale (valable 10 ans)	Mairie du domicile Délai : 1 mois	Copie intégrale acte de naissance (validité < 3 mois), ancienne C.N.I., justificatif de domicile, 2 photos récentes. Pour les mineurs, copie CNI du parent remplissant l'autorisation parentale + livret de famile	Gratuit
Passeport (valable 10 ans)	Mairies référentes les + proches : MONTFORT L'AMAURY, ELANCOURT, BEYNES, PLAISIR, MAUREPAS (liste complète sur le site)	Se renseigner à la mairie choisie.	Timbres fiscaux 85 € (>18 ans) 45 € (< 15 ans < 18) 20 € (< 15 ans)
Laisser passer pour les moins de 15 ans (valable 3 mois)	Sous-préfecture de Rambouillet	2 photos, copie intégrale d'acte de naissance, livret de famille	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire (valable1 ans)	Mairie du domicile	Carte d'identité de l'intéressé, accompagnement de l'un des deux parents obligatoire	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile	A l'inscription sur la liste électorale : Carte d'identité, justificatif de domicile de plus de 6 mois ou propriétaire foncier 3 ans de suite	Gratuit
Extrait ou copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Demande écrite avec justificatif d'état civil (ex.C.N.I.) + enveloppe timbrée. Demande possible par internet	Gratuit
Extrait ou copie d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Demande écrite précisant les noms prénoms et date du mariage et C.N.I.	Gratuit
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	Demande à remplir en mairie + justif domicile et pièce d'identité	Gratuit
Extrait ou copie d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt	Demande écrite précisant le nom, prénom, date et lieu du décès et enveloppe timbrée	Gratuit
Déclaration de perte ou de vol	Mairie du domicile	Documents concernés : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire	Gratuit
Casier judiciaire	Consulter www.cjn.justice.gouv.fr	Demande écrite + extrait d'acte de naissance	Gratuit
Occupation du domaine public	Mairie de Bazoches 15 jours avant la date prévue (déménagement, bennes,…)	Demande écrite	Tarif selon délibération du Conseil municipal
Permis de construire et déclaration de travaux	Demander les formulaires et déposer les dossiers complets en mairie	Dossier complet au minimum en cinq exemplaires	Gratuit
Tous renseignements administratifs	Téléphoner au 3939 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00. Samedi de 9h00 à 14h00		

Charlotte, championne de France !





Vous ne le savez peut-être pas, mais tout près de chez vous, vit la championne de France de Poney 2009 catégorie benjamins. Cela s'est passé en juillet dernier, à la Motte-Beuvron dans le Loir-et-Cher. Pour disputer les épreuves de l'Open de France de poney, Charlotte Renault était la plus jeune de son équipe de 4 benjamines dont l'âge s'échelonnait de 8 à 12 ans.



Le quatuor des Ecuries de Montfort a donc décroché haut la main la médaille d'or pour la coupe Cross (Cross, Dressage, Voltige). Le suspense fut total : jusqu'au dernier moment, tout le monde pensait que l'équipe de Suresnes était en tête. Quant au Concours de Saut d'Obstacles (CSO), notre équipe locale est arrivée en 4e position sur le podium.

C'est avec sa ponette Craquinette que notre mini-benjamine de 8 ans a relevé brillamment le défi. "*Craquinette qui a 19 ans ne devait pas concourir, mais on formait une très bonne équipe toutes les deux et finalement c'est elle que j'ai monté*" vous explique cette passionnée qui pratique l'équitation sur Shetland depuis l'âge de 5 ans. Est-elle impressionnée alors que c'était son premier championnat de France ? En fait, elle ne réalise pas tout à fait son exploit. Mais quand on l'interroge sur ses préférences, elle n'hésite pas longtemps : "*Le cross, c'est ce que je préfère, même si c'est le plus dangereux*". Les gués, les troncs d'arbres, les sauts de buttes et sauts de paille, c'est bien simple, elle adore, tout en précisant qu'il ne faut jamais oublier l'essentiel : se concentrer !

S. Molin

Bazoches hier…



La route de Pontchartrain à Montfort-l'Amaury, il y a quelques décennies

… Bazoches aujourd'hui



A l'entrée de Bazoches, au carrefour du Tremblay